

Actu locale | Pays des Couleurs

CREYS-MÉPIEU

Le conseil municipal a voté une aide de 5 000 € à l'île de Mayotte



La quasi-totalité des membres du conseil était présente. Photo Séverine Poëte

Le conseil municipal s'est tenu en mairie le jeudi 30 janvier. En plus du vote d'une aide exceptionnelle à l'île de Mayotte, il a été décidé de nombreuses autres mesures.

Le conseil municipal vote une aide exceptionnelle de 5 000 € à l'île de Mayotte. Après cette décision, le conseil a abordé différents sujets concernant la commune.

► Baux communaux

- Pour toute nouvelle location communale, le tarif passe à 7,75 € le m² par mois.

- Pour le bâtiment industriel sis 110 rue de la Molle, le conseil fixe le loyer annuel à 75 000 € HT pour 1 308 m².

► Baux ruraux

Des baux ruraux se sont libérés. Les exploitants intéressés devront manifester par écrit à la mairie leur intérêt avant le jeudi 20 février et préciser le(s) numéro(s) de parcelle(s) souhaité(s), attester avoir une activité agricole et en préciser le siège et les superficies exploitées.

L'attribution se fera au plus tard courant mars.

Information sur le site de la commune et affichage.

► Acquisitions de parcelles

Une proposition d'achat de trois parcelles boisées pour 21 690 m² a été faite à la commune à Bois Liset et Mollard Montagnard. Les vendeurs proposent un total de 4 500 €. La commune confirme son intérêt. Délibération favorable à l'unanimité.

► Le Conseil Municipal va effectuer les demandes de subventions suivantes :

- Au département de l'Isère pour le changement des rambardes de sécurité montée de Barjus, sur un devis de 51 000 €.
- Au département de l'Isère et à la communauté de communes pour les aménagements extérieurs des espaces publics.
- À la région et au département pour le déploiement de la vidéosurveillance sur la commune.

► Questions diverses

Au 1^{er} janvier, la population de Creys-Mépieu est annoncée à 1 609 habitants par l'Insee.

La commune va se retirer du dispositif Voisins Vigilants, l'application Panneau Pocket étant suffisante pour les alertes.

Les travaux pour la maison de Mépieu sont estimés à 410 000 € pour en définitive ne proposer qu'une seule location de grande capacité au lieu de deux afin de pouvoir louer à l'année plus facilement si besoin.

Une enquête officielle de l'Insee sur la commune sur les ressources et conditions de vie des ménages est en cours jusqu'à avril 2025.

La région a obligation de remettre le transport scolaire payant sur le département de l'Isère par soucis d'équité au niveau régional. Cependant, le transport scolaire des élèves en primaire restera gratuit.

► Agenda

- Lundi 17 février : commission finances
- Lundi 17 au vendredi 21 février : travaux des Gouverdières, tirage de l'enrobé
- Vendredi 14 mars : accueil des nouveaux habitants en mairie
- Samedi 15 mars : nettoyage de printemps
- Mercredi 26 mars : prochain conseil municipal
- Samedi 21 juin : fête de la musique